

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022**

Nombre de Conseillers :	En Exercice : 15
	Présents : 11
	Votants : 11

L'an deux mil vingt deux, le vingt-neuf mars le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

**Date de convocation :** Jeudi 24 Mars 2022

**Présents :** Messieurs CRASTES Pierre-Jean, DUVAL Léon, PARENT Philippe, GENOUX-PRACHEX Lionel, ROTH Jean-Luc, CARRILLAT Olivier.  
Mesdames LAMARLE Nadège, ALLARD-VAUTARET Claire, BONIER Laurence, CHARDON Audrey, GONTHIER-GEORGES Céliane,

**Excusés :** Monsieur BOURDIN Fabian, Mesdames COINDET Jocelyne, BAYAT-RICARD Marianne, VALLENTIEN Jennifer.

BONIER Laurence a été élue secrétaire.

**BUDGET PRINCIPAL :**  
**VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale que l'exécution des dépenses et des recettes du Budget Principal de la commune de Chênex, relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par Monsieur le Receveur Municipal de Chênex et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-12 et suivants, considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur le Maire et du Compte de Gestion du Receveur Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- **D'adopter** le Compte de Gestion de Monsieur le Receveur Municipal pour l'année 2021 qui comporte les mêmes écritures et présente les mêmes résultats que le Compte Administratif pour ce même exercice.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,  
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,  
Pierre-Jean CRASTES.



Télétransmis en Sous-Pref et affiché le :